



# D'UNE LÉGISLATURE À L'AUTRE

### Editorial

Que de projets réalisés au cours de cette législature. Citons notamment la rue du Grand-Pré, la rénovation du temple et de l'immeuble communal de la Rue Antoine Saladin, les Chemins de Bel Air et des Sports, les Routes de la Versoix, Gare et Port, le Skate Park ou encore la Police Nyon Région. D'importants projets déjà étudiés: le plan général d'aménagement, la crèche et la rénovation de l'ancien collège. Avec quatre municipaux réélus, la Municipalité poursuit sur sa lancée la réalisation de projets attendus des Corbeaux pour qu'il fasse encore et toujours bon vivre à Crans.

À l'avenir, les affaires communales répondront à des défis majeurs, en particulier l'autonomie communale et l'équilibre budgétaire.

La conception de l'aménagement du territoire communal et des équipements publics, requiert à l'évidence une coordination efficace et accrue au-delà des limites communales. Entre la tendance centralisatrice du Canton et la préservation de l'autonomie communale, il devient indispensable de mener une réflexion démocratique sur le partage des responsabilités de conception, de réalisation, et sur le transfert de compétences de la commune vers les instances cantonales ou régionales. En partie conséquence de la coordination pour l'aménagement du territoire, la multiplication des entités intercommunales dilue les compétences et la responsabilité tant de la Municipalité que du Conseil communal. Là aussi, le débat est nécessaire pour définir une autorité qui a la vue

d'ensemble et la maîtrise des affaires publiques. En ce qui concerne l'équilibre budgétaire, il dépend chez nous depuis longtemps des charges péréquatives cantonales et intercommunales sur lesquelles les communes n'ont aucune prise, sauf à augmenter le taux d'imposition. La révision de la fiscalité des entreprises proposée par le Conseil d'Etat tout comme l'application de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire seront à l'avenir une ponction supplémentaire des finances communales. En bonne logique démocratique, la concertation entre communes contributrices et Canton est plus que jamais nécessaire.

Que d'évènements et de bons souvenirs, les moins bons s'oublient, en 5 ans de syndicature! Je quitte avec regret une activité enthousiasmante, dédiée au service des Corbeaux. Mes collègues municipaux et tous les employés communaux que je remercie chaleureusement de leur appui en toutes circonstances, vont me manquer. Mais le temps est venu de réserver mon énergie et ma santé à ma famille, à mes amis. Je me réjouis de prendre tout mon temps pour goûter à la vie dans notre magnifique village en compagnie des Corbeaux.

Je souhaite plein succès à la nouvelle Municipalité et en particulier au Syndic Robert Middleton pour la nouvelle législature 2016-2021.

**Jean-Léon Blanc** Syndic

## Les acteurs de la revue

Une équipe de choc! Une bande de copains désireux de distraire les ainés.

En en haut à partir de la gauche: Annemarie Sidler, Josiane Nicola, Caroline Emmenegger, Yolande Pilloud, Serge Vazquez, Jannick Vazquez. En bas: Jean-Marc Olivier, Michel Lambelet, Patricia Delafontaine



# INFORMATIONS MUNICIPALES

# Nouveaux employés et un départ

Madame Catherine Goy quittera ses fonctions de préposée au Contrôle des habitants à fin mai 2016 après 23 ans au sein de l'Administration communale. Elle a également été secrétaire du Conseil communal de nombreuses années. Mme Goy a vécu une quinzaine d'années dans notre commune où elle a participé bénévolement à la création de la gym mère-enfant et au troc de jouets. Mère de 3 enfants et grand-mère de 5 petits-enfants, elle aspire à profiter d'eux pleinement. Nous regrettons déja le sourire, la générosité et la gentillesse de celle qui a accompagné de nombreuses législatures. Après 10 ans de collaboration avec Mme Goy, nous félicitons



Madame Catherine Goy et Madame Karin Colletti

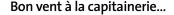


Madame Karin Colletti pour sa nomination en tant que préposée au Contrôle des habitants avec l'aide de Madame Sabrina Rhyner au poste d'Adjointe au contrôle de l'habitant et de secrétaire administrative.

Après une formation d'employée de commerce au sein d'une administration communale, Madame Sabrina Rhyner a parfait son expérience dans un cabinet d'avocats pendant deux années. Aujourd'hui âgée de 23 ans, elle consacre ses loisirs à la photographie, aux sports de glisse ainsi qu'aux randonnées en montagne.

# Garde port communal

Nous accueillons chaleureusement Monsieur Kiet Dang, nouveau garde port communal. Domicilié à Nyon, ingénieur informatique, il est avant tout passionné du lac et de bateaux. Il a restauré lui même son vieux gréement deux mâts, Taihiti Ketch. Navigateur sur lac et en mer, il a plusieurs cordes à son arc, certificat de radiotéléphone maritime, brevet fédéral de plongées, cours samaritain, maîtrise de constructeur de bateau en bois et pompier volontaire.





Monsieur Kiet Dang

### Une crèche à Crans

Le concept de la Crèche de Crans va plus loin qu'un simple réaménagement de locaux en vue d'une nouvelle affectation. En effet, l'objectif est de créer un projet cohérent s'inscrivant judicieusement au sein d'un environnement bâti et social préexistant.

La synthèse de l'ensemble des contraintes techniques, spatiales, réglementaires, ... ne doit pas être un frein au processus de créativité. Au contraire, ces différentes contraintes devront favoriser la recherche de solutions afin de développer une architecture à caractère ludique, adaptée aux activités des enfants en tant que principaux occupants. La taille de la crèche de 22 places, ainsi que la dimension des espaces intérieurs est imposée par la surface disponible d'environ 215 m². Cette surface permet de réaliser une crèche de dimension respectable, mais sans aller beaucoup plus loin que les normes minimales imposées par l'Etat. L'organisation des espaces intérieurs doit, par conséquent, être rationnelle, en concentrant l'effort sur la qualité plutôt que la quantité.

L'éclairage intérieur, souvent source d'inconfort non-perceptible, fera l'objet d'un soin tout particulier. Les différents luminaires, de très faible consommation, seront intégrés aux plafonds et la source lumineuse adaptée à l'utilisation des espaces. L'enveloppe extérieure consti-

extérieure constituée d'une épaisse couche d'isolation thermique sera protégée par des panneaux de fibrociment, de nature très résistante aux chocs et aux intempéries.

Dans ce concept qualitatif, la notion

de développement durable sera l'un

des critères de choix des matériaux,

si possible de provenance locale et de

composition naturelle, sans émana-

tions chimiques. À l'intérieur, les murs

et plafonds seront entièrement revê-

tus de panneaux de bois de sapin sans

traitement, comme pour rappeler l'in-

térieur d'une cabane en bois.

La façade, avec son prolongement ondulant formant le parc extérieur, renforcera la nature ludique de cette nouvelle affectation, contrastant avec l'environnement existant très minéral et rectiligne.

Sylvain Nassisi Architecte du projet

## **Elections marathon!**

Entre octobre et mars, une véritable frénésie électorale a agité notre commune. Pour notre commune, l'enjeu le plus important était représenté par l'élection du 28 février pour le renouvellement des 45 membres du Conseil communal et des 5 membres de la Municipalité, suivie de l'élection du Syndic.

Suite à une séance d'information à la population et un appel à candidature lancé à tous les électeurs, une liste comprenant 57 candidats au Conseil et une liste de 6 candidats à la Municipalité ont pu être enregistrées et soumises au vote de la population. A la sortie des urnes, le nouveau Conseil communal présente un visage profondément changé, puisque 40% de ses membres siègeront pour la première fois! Parmi eux nous trouvons notre plus jeune conseillère Sidonie Pradervand, qui s'engage avec beaucoup de motivation. Ces nouveaux conseillers seront toutefois soutenus par un noyau expérimenté, parmi lesquels on trouve l'inusable Pierre Cretegny toujours brillamment réélu! Parallèlement, six candidats se présentaient pour les

cinq sièges de la Municipalité. Nos quatre municipaux sortants sont réélus en bloc. Le siège laissé vacant par l'actuel Syndic Jean-Léon Blanc qui ne se représentait pas, est finalement pris par Rodrigue Arbex. Restait encore l'élection du Syndic. Comme un seul candidat se présentait, le bureau électoral a prononcé l'élection tacite de notre nouveau Syndic en la personne de Monsieur Robert Middleton.

Les autorités communales sont désormais renouvelées pour une période de cinq ans. Notre commune se réjouit de compter encore des femmes et des hommes qui s'engagent pour le bien de tous dans un projet commun et démocratique. Que chacun soit ici remercié!

Henri Bossert Président du Conseil communal

# MADAME ESTHER BALLY UNE CITOYENNE CONVAINCUE

## Portrait corbeau

Madame Esther BALLY-VOGEL a vu le jour le 27 août 1924 à Kölliken, en Argovie. Son père est boulanger et sa mère dirige la famille riche de huit enfants. Esther apprend à travailler la farine pour en faire du pain. Très jeune elle est capable, avec l'aide de l'une de ses tantes, de remplacer son père lorsque celui-ci est absent

Madame Bally est née dans une famille pieuse, protestante. Ses parents sont membres, convaincus, de la Croix-Bleu, fondée à Genève en 1877. Cette Association prône l'abstinence de l'alcool. Esther en sera membre, comme elle l'est toujours aujourd'hui, dès 1946. « Tous les paysans avaient des vignes »! Esther a fait les vendanges durant vingt-cinq ans, sans jamais boire une goutte d'alcool!

Esther a dix-sept ans lorsqu'elle arrive à Crans. Elle est jeune fille au pair dans la famille Edmond Cretegny, vigneron au Bugnon. Ce couple attend son premier enfant et la jeune argovienne vient l'aider au ménage. C'est là que Mademoiselle Vogel rencontre François Bally, qui est jardinier au château. Les jeunes gens se marient, en Suisse allemande. Tous deux travailleront toute leur vie au château. Ils auront quatre enfants, nés entre 1942 et 1957. Janine, l'aînée, décédera à l'âge de cinquante-huit ans. Laurence a vu le jour en 1946. Timothée la suivra en 1952. Enfin le benjamin, Reymond, naîtra en 1957. Comme sa sœur aînée, il décédera

Cinq fois grandmère, neuf fois arrière-grand-mère, et... quatre-vingt fois arrière-grandtante! prématurément. La famille a vécu ces deux deuils comme de grandes souffrances.

Le couple François Bally a toujours participé activement à la vie de Crans. François a été secrétaire du Conseil géné-

ral durant quatorze ans. Plein d'humour et de talent littéraire, il terminait toujours ses procès-verbaux par « une petite rigolade ». Esther est également un personnage connu à la commune. Conseillère durant vingt-six ans au Conseil général, puis au Conseil communal, elle aidait son mari à la rédaction des procès-verbaux. Elle se souvient bien de la première session du Conseil communal en 1974.



Madame Esther Bally photographiée en mars 2016

Elle a également souvent été scrutatrice.

Le célèbre couple Bally a mis sur pied diverses revues (des pompiers, du Nouvel-An à la Ferme du Château). François rédigeait les textes, Esther les a illustrés par ses dessins. Ces artistes ont quitté le château en 1982. Ironie du sort : les meubles sont arrivés dans la nouvelle demeure des Bally sur...la distilleuse, conduite par André Pelichet! Le décès de François le 9 janvier 1999 a attristé tout le village.

Chacun peut croiser Madame Esther Bally qui se déplace, volontaire, en déambulateur, qu'elle appelle son « tintebin », expression haut-jurassienne de « tiens-toi-bien » ! Elle s'amuse à dire que, dès lors qu'elle marche la tête baissée, personne ne peut s'imaginer le visage de la femme courbée. La photo lui rend hommage ! Elle déplore la suppression de la poste en ces termes : « c'est une marche à reculons. Où est le social ? ».

# DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL

# Fin de législature

Le 30 juin marquera officiellement le terme de la législature 2011-2016, ainsi que la fin des activités politiques pour le Conseil communal et de la Municipalité actuels. La séance du 27 juin sera l'occasion d'une ultime présence pour plusieurs acteurs de la vie du village qui s'apprêtent à quitter définitivement la scène politique communale. Parmi les voix qui vont se taire, certaines marqueront longtemps les mémoires du Conseil. Il se doit de saluer dignement leur sortie.

Honneur aux premiers rôles, à ceux qui ont occupé le devant de la scène et tout d'abord à notre Syndic Jean-Léon Blanc. Élu au Conseil dès 1994, il en occupe la présidence avec panache durant 14 années consécutives, avant d'être largement plébiscité pour la syndicature de la législature qui se termine. Engagé activement dans la vie locale, il prend également la tête de la société de développement pour plusieurs années. Arrivé simultanément, Pierre Kissling a tenu la Vice-présidence du

Conseil aux côtés de Jean-Léon Blanc, tout en étant élu tour à tour à la commission de gestion, de finance ou de construction.

Honneur en suite au pilier du Conseil, vénérable figure tutélaire de l'assemblée, celui dont la

présence semble remonter aussi loin que la plantation du premier pied de vigne à Crans. Saluons ici Jean Boissonnard. Arrivé à Crans en 1970, Jean a siégé de manière ininterrompue durant 46 ans dans les rangs du Conseil! Passant tour à tour dans les commissions de finance et de gestion, ses précieuses compétences techniques ont également profité à de nombreux projets de travaux dans notre commune. Avec la fin à cette présence record, le Conseil n'entendra plus les analyses rigoureuses et mesurées distillées par Jean.

N'oublions pas parmi les ténors, ceux dont la force et le courage illustrent un tempérament vif et généreux. Freddy Mariaux appartient sans aucun doute à cette catégorie. Entré au conseil en 1994, Freddy a occupé des fonctions dans les commissions de gestion et des finances ainsi qu'à la défunte commission de naturalisation, avant de prendre la Vice-présidence du Conseil et de participer largement à l'organisation des dernières élections. Les interventions de Freddy résonneront encore longtemps entre les murs de la salle communale!

mains du Conseil. Toujours présentes et disponibles lors des manifestations et pour les dimanches de votations, les mains d'or de Marianne Gay, comptaient les bulletins de vote à une vitesse vertigineuse! Mais

après son départ, Marianne ne restera pas inoccupée pour autant, ses doigts pourront courir librement sur les touches de son accordéon, l'instrument qu'elle aime tant!

Le Conseil se sépare ici de citoyens engagés et généreux qui ont mis leur temps et leurs capacités au service de toute une communauté, en assumant une charge parfois très lourde avec une diligence et une compétence qui les honore. Les corbeaux tiennent ici à leur exprimer toute leur gratitude et leur reconnaissance. Il est grand temps pour eux de savourer

**Henri Bossert** Président du Conseil communal

le temps retrouvé!

Leur passage laisse une empreinte marquante dans les règles de fonctionnement du Conseil.

# ENVIE DE LIRE: UNE SEULE ADRESSE LA BIBLIOTHÈQUE

## www.bibliocrans.ch

Essentielle pour entretenir le lien social au village, la bibliothèque est destinée aux adultes et aux enfants, aux francophones et aux anglophones. Elle est gérée par une dizaine de bénévoles motivées, fait exceptionnel, celles-ci donnant volontiers des conseils de lecture personnalisés. Des classes d'école de la région sont accueillies régulièrement le lundi dans la journée, un moment que les enfants apprécient particulièrement. En outre, des activités spécifiques autour du livre ont lieu dans la bibliothèque, comme le groupe de lecture anglophone, qui se réunit une fois par mois, et l'animation « né pour lire », destinée aux petits entre 6 mois et 7 ans. Dans un cadre douillet et rassurant, les bibliothécaires racontent des histoires aux enfants dans le but de les éveiller à la différence entre le langage du récit et les mots du quotidien. Ces animations ont lieu certains samedis et sont ouvertes sans inscription. Enfin, avis aux créateurs, la bibliothèque est également le lieu d'expositions régulières d'artistes de la région.

**Nouveau :** le système informatique est opérationnel, il permet au lecteur de consulter les disponibilités depuis chez lui.

HORAIRES D'OUVERTURE	
Lundi:	19h30-21h00
Mercredi:	14h00-15h30
Jeudi :	17h00-18h30
Vendredi:	14h00-16h00
Samedi:	10h00-12h00

Animation "Né pour lire": de 9h30 à 10h15 les samedis 3 septembre, 24 septembre et 19 novembre 2016. Infos: 078 841 85 10

La taxe d'inscription pour les Corbeaux est de CHF 20.- par famille et par an. La commune soutient la bibliothèque par un geste annuel.



Les classes de l'école de Crans participent avec enthousiasme à la « Dégustalivre »

# Présentation du Groupe d'Accueil des requérants d'asile

En septembre 2015, les Corbeaux apprenaient que leur abri PC allait être réquisitionné par le Canton pour y héberger 50 hommes célibataires requérants d'asile, issus d'une dizaine de pays.

Cette annonce a causé une vive inquiétude, beaucoup craignant pour la sécurité et la tranquillité du village. Le Groupe d'Accueil de Crans a alors été lancé à l'initiative de Messieurs Grandjean, Fillisdorf, Middleton, Cretegny et Arbex, bientôt rejoints par plus de 100 bénévoles de la commune et de ses environs. Son objectif principal est double : d'une part améliorer les conditions de séjour des requérants logés dans l'abri et, d'autre part, favoriser les rencontres entre eux et les

villageois, en proposant diverses activités sportives, culturelles et sociales. Les cours de français et d'anglais ainsi que d'art thérapie sont grandement appréciés, tout comme le sport au sein de la Gym hommes, les caféscontacts et les possibilités d'accomplir des travaux non-rémunérés (jardinage, peinture, etc.) chez les gens. Avec l'arrivée du printemps, nous espérons mettre sur pied des activités en plein air qui devraient être autant d'occasions de rencontres et d'intégration.

Toute personne, désirant venir en aide à ces jeunes gens, peut trouver des informations sur l'association et s'y inscrire à l'adresse suivante : http://goo.gl/forms/l3DkS6jrzR.

# Mémento

1<sup>er</sup> au 5 juin Caribana Festival

11 juin Tournoi Graines de foot – FC Crans

14 juin Fête de l'école – AOMEC

19 juin Concert au Temple 17h – Trio des élèves de l'académie Menuhin

2 et 3 juillet Paddle Race

19 juillet Régate du mardi soir (SNNy) – Club Nautique de Crans

1er août Fête patriotique – Chorale Echo du Léman 20 août Journées de pêche – Club Nautique de Crans 9 septembre Sortie des séniors – Société de développement

10 et 11 sept.Régate D35 – Club Nautique de Crans11 septembreConcert au Temple 17h – Jazztronomes30 octobreConcert au Temple 17h – Orgue et flûte de Pan5 novembreTroc de jouets (réception 2 et 4 novembre)

11 novembre Soirée des nouveaux habitants – Société de développement

19 novembre Tournoi annuel de Volley – Volley Dames 20 novembre Journée « Jeux de sociétés » - ASPAC 20 novembre Concert au Temple 17h – Quatuor Souvorov

4 décembre Loto annuel – Sociétés de Crans
10 décembre Vente des sapins de Noël
13 décembre Fête de Noël de l'école – AOMEC
15 décembre Repas de Noël des séniors - Municipalité
« Raconte-moi » à la bibliothèque : 3 juin et 7 octobre à 16h00

Cultes au Temple à 9h15 : 19 juin, 10 et 24 juillet, 21 août, 11 et 25 septembre, 9 et 30 octobre,

20 novembre et 18 décembre

#### Prochains ramassages des déchets encombrants

28 juillet 2016 – 29 septembre 2016 – 24 novembre 2016.

#### Compost communal, horaire d'été:

mercredis de 17h à 19h – samedis de 9h à 13h jusqu'au passage à l'heure d'hiver.

#### Horaires pour les tondeuses et autres outils bruyants

Du lundi au vendredi : 7h à 12h – 13h à 19h > Samedi : 7h à 12h – 13h à 17h

Dimanches et jours fériés : strictement interdit

Ceci inclu tout bruit susceptible de déranger la tranquillité des habitants, tel que : tondeuses à gazon, nettoyeurs à haute pression et engins similaires.

Les souffleuses à feuilles sont interdites de janvier à septembre dans le cadre de l'usage privé.

#### **Feux domestiques**

La Municipalité rappelle aux habitants qu'il est strictement interdit de faire des feux de jardin de quelque nature que ce soit.

#### Cartes journalières CFF

2 cartes journalières sont disponibles chaque jour au prix de CHF 45.-. Voir disponibilité sur le site internet de la commune.

## Carte journalières CGN

Vente de cartes CGN journalières pour une croisière sur le Léman en 1ère classe au prix avantageux de 45 francs au lieu de 90 francs. Vente réservée aux habitants de Crans

#### Ils sont venus au monde

Oliver Bateman 1er octobre 2015, Luca Renevey 19 octobre 2015, Elia Cailler 2 décembre 2015, Salomé Massoud 31 décembre 2015, Marceau Leynaud 24 janvier 2016, Louise Dubois 22 mars 2016, Eliana Luna Astragala 28 mars 2016.

## Ils nous ont quittés

M. Georges Pellarin 18 septembre 2015, Mme Klara Maeder 31 octobre 2015, Mme Sophie Henry 13 décembre 2015, Mme Pierrette Jaquier 1<sup>er</sup> janvier 2016, Mme Margrith Andina le 29 janvier 2016, M. Daniel Corset 6 février 2016, M. Guy Noël 10 février 2016, M. Etienne Mirlesse 28 mars 2016, Dux Eugène 01 mai 2016, Meylan Micheline 03 mai 2016, Kislig Jean-Pierre 05 mai 2016.

#### Impressum

Date: juin 2016 Editeur: Municipalité de Crans Imprimeur: BSR Imprimeurs Papier: Arctic Volume White blanc Graphisme: Fabrice Nassisi

Greffe communal - CP 24 1299 Crans-près-Céligny Tél 022 776 26 48 greffe@cransvd.ch www.cransvd.ch

